

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 23 mars 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/03/03/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

3. Budget communal pour l'exercice 2009 – Répartition des subsides aux sociétés et œuvres diverses.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme
BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-
Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-
MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN
Philippe, MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF
Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION
Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la répartition des subsides aux sociétés et
œuvres diverses pour l'exercice 2009 ;

Vu les propositions du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

Décide à l'unanimité ;

la répartition des subsides aux sociétés et œuvres diverses pour le budget
2009 :

Répartition des subsides aux sociétés et œuvres diverses pour le budget 2009

<u>Article 561/332/02.</u>	
<u>Subventions aux syndicats d'initiative locaux ou régionaux.-</u>	
Syndicat d'Initiative Morlanwelz	6.915,00 €

6.915 €

<u>Article 5112/332-02</u>	
<u>Subventions à l'asbl FORUM</u>	
asbl FORUM	1.182,21 €

Soit une prévision budgétaire de 1.182,21 €

<u>Article 622/332/02.</u>	
<u>Subventions aux cercles horticoles</u>	
Cercle horticole "La Rose Rouge"	49,00 €

Soit une prévision budgétaire de 49 €

<u>Article 7222/332/02.</u>	
<u>Enseignement - Subsidés aux organismes liés à l'enseignement</u>	
A.S.B.L. Amicale de l'Académie	498,00 €
Fête de la Jeunesse Laïque du Centre	371,00 €
Cercle Rationaliste « La Fraternité »	148,00 €

Soit une prévision budgétaire de 1.017 €

<u>Article 761/332/02.</u>	
<u>Subsidés aux groupements de jeunesse.-</u>	2.478,00 €

Soit une prévision budgétaire de 2.478 €

<u>Article 762/332/02.</u>	
<u>Subsidés aux organismes de loisirs.-</u>	
- Le Goujon Argenté - E/V	123,00 €

Soit une prévision budgétaire de 123 €

<u>Article 7621/332/02.</u>	
<u>Subventions aux organismes culturels.-</u>	
C.R.E.C. - Morlanwelz	2.478,00 €
Photo Club "Le Grenier" - Morlanwelz	75,00 €
Philatélic Club Carnières - E/V.	99,00 €

Volontaires 1830	24,00 €
Garde Impériale - Morlanwelz	49,00 €
Présence et action culturelles	86,00 €
Centre culturel "Le Sablon"	26.901,00 €
A.S.B.L. Amis du peintre Alex Louis Martin - E/V.	2.478,00 €
Antenne Centre	24.372,00 €
Société Royale d'Instruction Populaire	61,00 €
Chorale "L'Emilienne"	299,00 €
Espace Europe	3.444,00 €
Morlanwelz sur mississippi	1.250,00 €
A.S.B.L. Métaphores	1.000,00 €

Soit une prévision budgétaire de 62.616 €

<u>Article 763/332/02.</u>	
<u>Subsides aux sociétés patriotiques.-</u>	
Comité de coordination Mariemont à Morlanwelz.	247,00 €
Association des groupes patriotiques de Morlanwelz.	185,00 €
Union des patriotes de Mont-Sainte-Aldegonde.	136,00 €
Fédération Nat. des Travailleurs Déportés et Réfractaires.	49,00 €

Soit une prévision budgétaire de 617 €

<u>Article 7631/332/02.</u>	
<u>Subsides aux sociétés carnavalesques.-</u>	
Les gilles "La Victoire" - Morlanwelz	574,00 €
Les gilles "Les Incas" - Morlanwelz	574,00 €
Les gilles "Les Récalcitrants" - Morlanwelz	574,00 €
Les gilles "les Gais Lurons" - Morlanwelz	574,00 €
Les gilles "Les Règuènères" - Morlanwelz	574,00 €
Les gilles de la Place Verte - Carnières	574,00 €
Les gilles "la Renaissance des Trieux" - Carnières	574,00 €
Les gilles "Malfroid" - Carnières	574,00 €
Les gilles du Centre - Carnières	574,00 €
Les gilles "Les Rascourcis" - Carnières	574,00 €
les clowns "les carniers Rois du Cirque"	574,00 €

les Paysans (Carnières)	300,00 €
Les gilles "Les Règuènères" - Mont-Sainte-Aldegonde	574,00 €
Les Paysans - Mont-Sainte-Aldegonde	574,00 €
Les Petits Jardiniers - Morlanwelz	574,00 €
Les Amis Réunis - Mont-Sainte-Aldegonde	574,00 €
les paysans de Morlanwelz	574,00 €

Soit une prévision budgétaire de 9.484 €

<u>Article 764/332/02.</u>	
<u>Subsides aux sociétés sportives.-</u>	
Basket Club - Morlanwelz	123,00 €
Basket Club "Les Oursons"	1.240,00 €
Tennis Club Morlanwelz	123,00 €
F.S.O.T.T.B. Ping-Pong Morlanwelz	49,00 €
La Jeune Paume Aldegondoise	347,00 €
Amicale Club - Football	123,00 €
F.C. Carnières	125,00 €
Union Sportive Aldegondoise	61,00 €
Société Royale de Tir	1.157,00 €
Tir Saint-Hilaire	49,00 €
Oursons en Balade	74,00 €
Vélo Club Morlanwelz (cyclos)	49,00 €
Gym-Tous - Morlanwelz	250,00 €
Club balle pelote Carnières (Trieux)	347,00 €
club de Karaté de Carnières	1.200,00 €
Club mini-foot Real	50,00 €

Soit une prévision budgétaire de 5.367 €

<u>Article 834/332/02.</u>	
<u>Subsides aux œuvres d'aide aux handicapés.-</u>	
Ligue Braille - Bruxelles	24,00 €

Soit une prévision budgétaire de 24 €

<u>Article 835/332/02.</u>	
-	
Subside à l'Orphelinat Rationaliste	123,00 €

Soit une prévision budgétaire de 123 €

<u>Article 844/332/02.</u>	
<u>Subsides - Protection de la jeunesse. -</u>	
A.P.E.P.	300,00 €

Soit une prévision budgétaire de 300 €

<u>Article 8442/332/02.</u>	
<u>Subventions à divers organismes à caractère social.-</u>	
Amicale des Pensionnés Socialistes - E/V.	74,00 €
Amicale des séniors Amitié Fraternité	74,00 €
Amicale des Pensionnés Libéraux.	74,00 €
Amicale du personnel	99,00 €
Amicale des Pensionnés Carnières (Cercle Patria)	74,00 €
Amicale du personnel du C.P.A.S.	99,00 €
Ligue des Droits de l'Homme	24,00 €
Société Royale des Anciens Militaires	61,00 €
Médecins sans frontières.	100,00 €
Association contre le cancer	49,00 €

Soit une prévision budgétaire de 728 €

<u>Article 871/332/02.</u>	
<u>Subventions à l'Oeuvre Nationale de l'Enfance.</u>	
Section de Morlanwelz "La Maternelle"	1.407,00 €
Section de Carnières	1.407,00 €
Section de Mont-Sainte-Aldegonde	407,00 €
Section de Carnières-Trieux.	348,00 €

Soit une prévision budgétaire de 3.569 €

En séance, jour que dessus.
PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,